

## L'ouragan du 30 octobre 1887

*Il ne faut pas toujours se fier aux apparences. Accusé d'incurie pour ne pas avoir orienté correctement un mât de signaux et avoir mis en péril un navire, un guetteur a finalement été réhabilité. Sa seule faute : ne pas avoir su commander les vents et stopper les ouragans.*



*Nombreuses sont les toiles à illustrer dans les conditions de mer difficiles.*

Ce dimanche 30 octobre 1887 de 2 à 7 h du matin, les côtes de la Manche furent assaillies par un ouragan avec un vent de sud-ouest dominant. On ne saurait énumérer les avaries graves ou communes : perte de câbles, voiles, mâts, engins de pêche ... François Desombre, matelot à bord du « Saint-Pierre » (n° 448), patron Victor Berthe, a disparu au milieu de la tourmente. Dans le même temps le canot étadier du patron Morel de Dieppe, devenu le jouet de la tempête, est allé s'échouer vers les 6 h du matin sur les rochers qui bordent le rivage, à l'amont de Mers, en procurant fort heureusement le salut aux cinq hommes qui composaient l'équipage mais le canot, les filets et la pêche sont perdus.

Cet épisode venteux inspira au Peintre de la Marine Gustave Le Sénéchal de Kerdréoret (Bulletin municipal n° 64 – Janvier 2007) l'une de ses nombreuses compositions intitulée « La Tempête », exposée au Salon des Artistes français en 1888, aussi dénommée « Coup de vent du 30 octobre 1887, entrée du Tréport » ; une Médaille de 2<sup>e</sup> classe lui fut attribuée pour ce tableau aujourd'hui conservé au Musée des Beaux-Arts de Chalons-en-Champagne.

Ouragan sur la Manche, coup de vent sur la toile de l'artiste mais aussi polémique dans les colonnes du « Messenger Eudois ». En effet, dans son édition du jeudi 3 novembre 1887, le correspondant tréportais rapporte l'événement de la manière suivante : « Un autre accident, autrement grave et qui eût été extrêmement déplorable à tous les points de vue, a bien failli arriver par suite d'une fausse indication donnée au moyen du mât de signaux de la jetée de l'Est à un bateau du Pollet de Dieppe (n° 809), armé pour la pêche du hareng et monté par quatorze hommes. Le mât de signaux indiquait l'Est pour l'Ouest, c'est-à-dire la côte pour l'entrée du chenal. Par bonheur le patron du bateau eut la bonne inspiration, à un moment donné, de ne plus se laisser guider par ce mauvais indicateur. Il n'était plus temps, selon toute apparence, et le bateau sous le vent à l'amont de la jetée de l'Est aurait péri dans les circonstances les plus désastreuses, si les flots n'eussent accordé un moment de répit pour favoriser son revirement et son entrée au port (en serrant le vent au plus près). Il y a eu, tout probablement, incurie ou pour le moins défaut de surveillance de la part du guetteur de la jetée de l'Est. Avis pour l'avenir. »

### **E. Patan réhabilite Louis Gibout**

Le « Messenger Eudois » du dimanche 6 novembre rend publique une lettre adressée à son directeur Monsieur d'Hocquelus dont voici la teneur : la mauvaise indication du mât de signaux est imputable à la tempête elle-même et non au guetteur Monsieur Louis Gibout, maître de la jetée de l'Est ; la force du vent était telle que lorsqu'on voulut redresser la marche du bateau n° 809 qui attaquait mal le port, le mât de signaux une fois dégagé de ses palans a été projeté vers l'Est. Les efforts de sept hommes ont pu remettre à bien le mât de signaux. On ne peut que faire l'éloge de Monsieur Gibout, homme rangé, sobre, sérieux mais qui présente toutefois un défaut celui de ne pouvoir commander aux tempêtes et aux coups de vents. Ce courrier est signé par un mystérieux ... E. Patan !!! Enfin, pour enfoncer le clou, paraît dans l'édition du jeudi 10 novembre la lettre suivante :

« Paris le 7 novembre 1887.... Une accusation de négligence impardonnable portée contre Louis Gibout ; mais connaissant le maître de la jetée de l'Est du Tréport depuis de longues années, nous étions certains que la mauvaise indication du mât de signaux était complètement en dehors de sa volonté. Aussi avons nous été très heureux d'apprendre par votre numéro 90 d'hier dimanche que nos prévisions étaient justes et que la tempête et la force du vent ont été les seules coupables dans cette affaire. Nous sommes parfaitement de l'avis du signataire de l'article E. Patan en son appréciation sur les grandes qualités de Louis Gibout, comme maître de jetée surtout, et nous croyons remplir un devoir en venant lui en exprimer publiquement nos témoignages. Signé Er. Lebel ». Voilà donc Louis Gibout, maître de la jetée de l'Est, définitivement réhabilité !!!

Jérôme MAES